

**6EME CONGRES DE LA FNME-CGT
9 AU 14 AVRIL 2017 - NANTES**

**Introduction sur « Bilan d'activité de Besançon à Nantes »
présentée par Laurent LANGLARD**

Cher-e-s Camarades,

Dans le déroulement des travaux de notre 6^{ème} congrès fédéral, nous avons à débattre de la partie « bilan d'activité » des textes de ce congrès. Le temps de ce débat se prolongera cet après-midi avec un vote prévu à 15h45.

Lors du 5^{ème} congrès de Besançon, les délégués avaient traduit les ambitions du congrès au travers de 8 résolutions, dont une résolution d'actualité.

Certaines thématiques engageaient directement les syndicats et d'autres la fédération.

L'examen du bilan par les congressistes est un moment privilégié qui permet de mesurer le chemin parcouru à l'aune des décisions et des engagements pris.

La commission des écrits, mise en place pour préparer ce congrès, a construit ce document sous la forme d'un « bilan de la mise en œuvre des décisions de congrès » autour des résolutions votées au 5^{ème} congrès de Besançon.

Ce document ne constitue pas l'intégralité des activités de la fédération mais rend compte aux syndicats de la mise en œuvre des orientations votées lors de notre dernier congrès fédéral.

La commission a donc analysé la mise en œuvre factuelle des 8 résolutions, les plans de travail associés, les mesures d'impulsion de la fédération, des régions, des entités fédérales. Cette analyse prend en compte l'appropriation réelle de ces décisions par les syndicats, en essayant d'identifier les obstacles, les difficultés rencontrées. Ce document a été aussi enrichi par les débats réalisés lors des 10 forums de préparation de ce congrès.

C'est donc un document de synthèse. L'intégralité des contributions des entités fédérales, pôles, unions, commissions ou branches, est disponible sur le site internet de ce 6^{ème} congrès.

Une première version du document de « bilan des résolutions » a été mise à disposition de l'ensemble des syndiqués par le biais d'un numéro spécial de notre magazine fédéral « Energies Syndicales ».

Une période de débats a été ouverte dans les syndicats pour qu'ils puissent examiner ce texte et proposer éventuellement des amendements ou contributions de syndiqués jusqu'au 15 février 2017.

Cette période d'appropriation du projet de texte « bilan de la mise en œuvre des décisions de congrès dans les syndicats » s'est traduite par de nombreuses contributions et amendements. Le tout dans une période de forte mobilisation.

A l'issue de ce processus, une version définitive mise en débat à ce congrès a été validée par la direction fédérale. Elle a été envoyée au syndicat et fait partie des documents disponibles dans votre sacoche de congressiste.

Il vous appartient maintenant, en tant que délégué-e-s, de porter une appréciation sur le bilan de la mise en œuvre des décisions prises lors de notre dernier congrès fédéral.

A l'issue du débat de cet après-midi, vous aurez à voter pour valider un texte définitif.

Bon débat à vous la parole.